



## Enfants victimes de ses parents

Par **jeremy95**, le **17/09/2010** à **22:20**

Bonjour,

J'ai 15ans et ma soeur en a 17. Elle et moi sommes face a un probleme, nous voulons partir de notre domicile mais nous sommes trop jeunes.

Notre père ne s'occupe pas de nous et ne s'est jamais occupé de nous. Nous vivons aussi avec notre mère qui a déjà entamée 2 fois une procédure de divorce mais a chaque fois elle se rétractait à cause du chantage fait par notre père. Cette fois ci, c'est la 2eme fois que notre mère revient sur sa décision alors que notre père était partit vivre temporairement chez sa mère, le temps de trouver un autre logement. Notre mère ne nous avait pas prevenue qu'il reviendrait, c'est en rentrant de l'école que nous avons vu que ses affaires étaient déballées. Notre père ne nous avait pas non plus prévenue qu'il reviendrait vivre à nouveau chez nous. Notre père nous a déjà insulté à de nombreuses reprises ma soeur et moi, il nous a déjà dit qu'il ne nous aimait et cas reffaire, il ne refferait plus d'enfant. Il m'a déjà menacer de me frapper à plusieurs reprises et il a même fallu que ma mère intervienne pour qu'il ne le fasse pas. Aujourd'hui et au paravant aussi, il nous avait dit qu'il n'attendait qu'une seule chose, c'est que nous partions vivre ailleurs ("la porte elle est la, pars je me fous"). La vie pour ma soeur et moi n'est plus envisageable dans cette famille. C'est pourquoi je vous demande si vous avez une solution, ou si avez un numéro sur laquelle nous pourrions demander de l'aide, voir même, si nous pourrions être logé ailleurs. Nous habitons en Belgique, à Bruxelles. Toutes les propositions sont les biens-venues,  
Merci

Par **Domil**, le **18/09/2010** à **03:21**

Vous n'avez pas de famille ?

Ce que vous racontez est bien léger pour justifier que vos parents voient leurs droits parentaux remis en cause.

Par **rugbys**, le **20/09/2010** à **09:06**

Bonjour,

Je vous conseille de prendre contact avec un avocat, il pourra vous donner de bons conseils, étant mineurs vous n'aurez rien à payer. pour la famille, il va être difficile de les impliquer, l'affectif ne fait pas toujours bien raisonner les gens.

Je suis de tout coeur avec vous, ayant moi aussi connu cela. Mon salut a été l'école, à savoir

dès que j'ai eu mon diplôme à 16 ans, je suis devenue autonome et donc partie.  
Affectueusement.